

Evolution de la situation sur le marché du travail en avril 2024

Après deux mois de légère baisse, le chômage repart modérément à la hausse

A fin avril, 1'870 demandeurs d'emploi étaient inscrits auprès de l'ORP du Jura, dont 1'407 chômeurs et 463 demandeurs d'emploi non chômeurs.

Cela représente 11 chômeurs de plus qu'à fin mars, ainsi qu'un taux de chômage de 3.9%, en légère hausse (+0.1 pt) par rapport au mois précédent.

Le taux de chômage reste relativement stable depuis décembre 2023, oscillant entre 3.8% et 4%.

L'ensemble des demandeurs d'emploi suivis à l'ORP correspond à 1'870 personnes, un effectif qui a augmenté de 32 personnes par rapport à fin mars, et qui représente 5.2% de la population active domiciliée dans le Jura (5.1% à fin mars).

Au total, l'ORP a ouvert 246 dossiers de demandeurs d'emploi et en a fermé 211 en avril.

Variations mensuelles nettes des effectifs de demandeurs d'emploi/chômeurs selon différentes branches

- Secteur primaire (-4/-5)
- Industrie (+47/+42)
- Bâtiment et génie civil (-22/-22)
- Garages automobiles (+1/+1)
- Commerce de détail (-3/-3)
- Hôtellerie et restauration (-6/-6)
- Autres services divers (12/-4)
- Non spécifié (+7/+8)
- Total (+32/+11)

Evolution détaillée dans les districts

Mois	Avril 2023		Mars 2024		Avril 2024		Ecart mensuel	
	DE	Chômeurs	DE	Chômeurs	DE	Chômeurs	DE	Chômeurs
Delémont	955	683	1'049	806	1'076	818	+27	+12
Porrentruy	579	388	599	460	616	469	+17	+9
Fr.-Montagnes	169	110	189	129	176	118	-13	-11
Total ¹	1'704	1'182	1'838	1'396	1'870	1'407	+32	+11
Taux ²	4.7%	3.3%	5.1%	3.8%	5.2%	3.9%	+0.1 pt	+0.1 pt

¹ Inclut quelques personnes domiciliées hors canton

² Sur la base d'une population active de 36'270 personnes (2018-2020)

Le taux de chômage se situe à 4.3% dans le district de Delémont, 4.1% dans celui de Porrentruy et 2.0% dans celui des Franches-Montagnes.

Au plan national, le taux de chômage diminue de 0.1 pt pour atteindre 2.3%.

Définitions : le relevé mensuel du chômage rend compte du nombre de personnes inscrites en tant que demandeuses d'emploi auprès des ORP. Qu'elles perçoivent ou non des prestations de l'assurance-chômage n'est pas déterminant. La statistique fait la distinction entre les chômeurs, sans emploi et rapidement disponibles pour le placement, et les demandeurs d'emploi non chômeurs dont la disponibilité est restreinte, souvent parce qu'ils travaillent (temps de dédit ou d'essai, emploi temporaire, gain intermédiaire, maladie, accident, autre indisponibilité d'une certaine durée).

Renseignements complémentaires :

Gilles Coullery / 032 420 52 10
www.travail.swiss / www.amstat.ch

